

APPORT DES SOURCES EXISTANTES À LA DATATION DES ÉVÉNEMENTS

Une enquête en pays bwa au Mali

Véronique HERTRICH

La difficulté à estimer les âges, commune à la plupart des populations rurales d'Afrique, est attribuée en premier lieu à la déficience de l'état civil. De la simple estimation à vue aux techniques plus complexes de classement chronologique, différents modes de collecte sont utilisés pour évaluer des dates et des âges que les intéressés ne savent pas préciser.

Le dépouillement des sources existantes entre rarement dans les stratégies de collecte retenues pour la datation des événements⁽¹⁾. Il peut pourtant permettre de faciliter et d'améliorer l'observation : même lorsque leur couverture est faible, les institutions représentées (état civil, missions chrétiennes, maternités...) saisissent un certain nombre d'événements dont la date peut être connue par simple consultation des registres. Ces événements datés sont aussi des repères pour la datation de la biographie où ils s'inscrivent. Ils peuvent enfin servir à la constitution d'un référentiel de datation au niveau familial. Ces arguments ont motivé la mise en œuvre d'une méthode de datation s'appuyant sur l'exploitation des sources existantes dans le cadre de l'enquête démographique menée en pays bwa au Mali.

I. – L'étude socio-démographique en pays bwa

La population étudiée L'étude⁽²⁾ porte sur 8 villages du cercle de Tominian au Mali. Ils constituent un ensemble homogène du point de vue géographique et socio-culturel et forment une

⁽¹⁾ Les sources existantes sont exploitées dans les situations privilégiées où leur couverture est suffisamment importante pour justifier une analyse des événements enregistrés. Dans ce cas, le fichier de base de l'étude est fourni par les sources existantes et l'objectif du dépouillement dépasse très largement celui de la datation. L'analyse des registres d'état civil et des formations sanitaires de certaines capitales (Fargues, 1988), des registres paroissiaux de certaines régions fortement christianisées (Lacombe, 1970) s'inscrit dans cette perspective.

⁽²⁾ Cette étude fait partie des recherches menées au Mali par le département d'anthropologie et de démographie génétiques de l'INED.

aire continue localisée le long de la limite ouest de l'aire ethnique bwa. Seule la population bwa, très majoritairement représentée dans ces villages, est prise en compte dans l'étude; elle s'élève à 3 100 résidents en avril 1988. La population se distribue en trois groupes socio-professionnels endogames : les cultivateurs, les forgerons et les griots. Tous pratiquent de l'agriculture et en vivent, le mil constituant la base de l'alimentation. La société bwa s'appuie sur une organisation patrilinéaire et virilocale.

Les institutions chrétiennes (catholiques et protestantes) sont installées dans la région depuis les années 1920-1930. Le christianisme et la religion traditionnelle sont à peu près également représentés au sein de la population aujourd'hui, la religion musulmane étant quasiment absente.

Les villages sont accessibles par des chemins de terre, ils se situent à une trentaine de kilomètres des villes les plus proches (Tominian et San). Les centres d'état civil se trouvent aux chefs-lieux d'arrondissement : à Tominian pour six des huit villages étudiés, à Mandiakuy pour les deux autres (Wara et Lakuy). L'école et le dispensaire les plus proches sont à une distance de 4 à 15 km selon le village, la maternité se trouve à une vingtaine de kilomètres, en moyenne, des villages (carte 1). L'accouchement en maternité, réservé aux cas difficiles, est peu pratiqué. Le taux de scolarisation⁽³⁾ est inférieur à 10 %.

L'enquête L'enquête socio-démographique en pays bwa a été conçue pour mesurer l'évolution de la dynamique démographique, en particulier les changements familiaux. L'étude comporte plusieurs niveaux – le village, le lignage, le groupe domestique, l'individu – mis en relation au travers des différents modules de l'enquête. Le système de collecte comprend quatre types d'opérations :

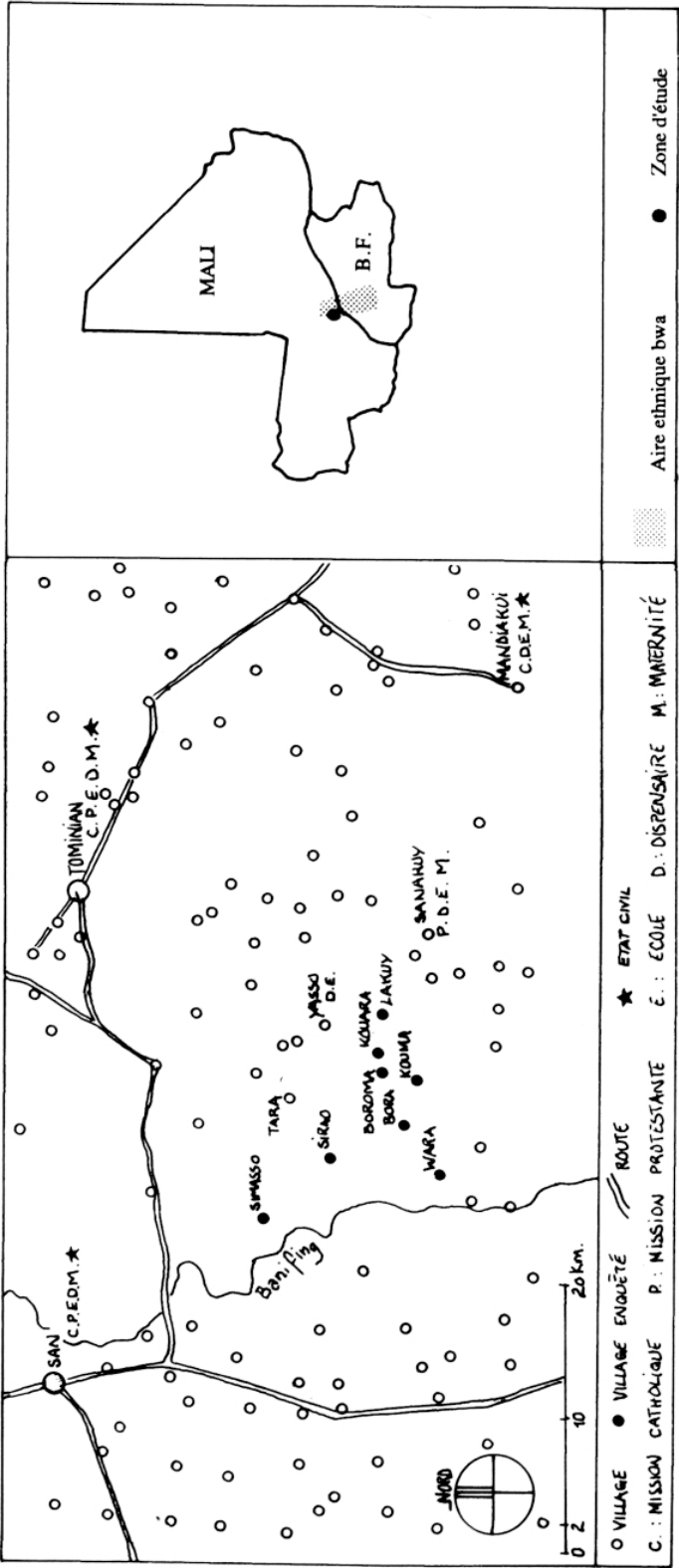
— Des enquêtes sur les unités collectives : le village (caractéristiques socio-économiques et structure multilignagère), le lignage (caractéristiques socio-historiques, économiques, religieuses), le groupe domestique (organisation interne et moyens de production). Ces opérations ont pour objet de caractériser chacune des unités, de cerner leur organisation et leur articulation.

— Une enquête renouvelée s'appuyant sur la confrontation des données nominatives issues des recensements nationaux de 1976 et 1987 et du recensement que nous avons réalisée en 1988. Cette enquête répond à deux objectifs : fournir des indicateurs sur le mouvement de la population et sur les changements dans la configuration des groupes domestiques.

— Le recueil des généalogies des patrilignages, réalisé pour repérer les émigrés appartenant aux lignages représentés et pour préciser les relations de parenté entre individus.

— Une enquête biographique qui concerne les résidents et les émigrés appartenant aux lignages représentés et qui comprend six modules,

⁽³⁾ Proportion d'enfants en cours de scolarisation parmi les 7-14 ans.



Carte 1. – Localisation des villages enquêtés

l'histoire matrimoniale, l'histoire génésique, l'itinéraire migratoire, l'itinéraire religieux, un recueil de caractéristiques économiques, des questions sur les comportements de fécondité. Le questionnaire a été construit afin que les événements individuels puissent être qualifiés en fonction de la nature et du lieu de contrôle familial. Pièce maîtresse du système de collecte, l'enquête biographique fournit les données nécessaires à l'étude démographique et à l'analyse du contrôle familial et de son évolution.

Les huit villages ont été exhaustivement soumis à l'enquête sur les unités collectives et à l'enquête renouvelée. L'enquête biographique et le recueil généalogique ont été menés dans deux d'entre eux (Sirao et Kwara, 1 240 résidents en avril 1988).

Le travail de collecte représente 14 mois de terrain répartis sur 3 ans (1987-89) selon un calendrier tenant compte de la disponibilité de la population. L'ensemble de l'enquête a été réalisée par une seule personne (nous-même) assistée d'un interprète ; l'interdépendance des différentes opérations rendait en effet délicate toute division des tâches.

Le problème de la datation intervient dans l'enquête biographique qui recueille un nombre important d'événements à repérer dans le temps : naissance de l'individu, mariages et ruptures d'unions, naissances et décès des enfants, migrations, changements de religion. Il a été traité de manière différente dans les deux villages soumis à l'enquête biographique. Dans le premier village enquêté (Sirao), les événements ont été datés en utilisant un calendrier historique. Dans le second village (Kwara), la datation des événements biographiques a été menée en se référant aux chronologies familiales (calendriers lignagers) que l'exploitation des sources existantes a permis d'établir.

II. – Le problème de la datation

Une méthodologie particulière s'appuyant sur les sources existantes a été mise en œuvre parce que la datation des événements s'avérait particulièrement délicate dans la population étudiée. Les questions sur les âges et les dates ont peu de sens dans cette société qui, comme beaucoup d'autres, ne se réfère pas à une conception linéaire du temps. Le peu de pertinence qu'ont de telles questions se manifeste au premier contact avec la population : les individus, lorsqu'ils ne se déclarent pas incapables d'y répondre, fournissent des informations imprécises, souvent fantaisistes. Par delà ce constat de terrain, on peut chercher, sinon à mesurer, du moins à préciser le problème de la datation au sein de la population étudiée en évaluant la couverture de l'état civil et ses tendances d'une part, en comparant les âges relevés par deux recensements indépendants d'autre part.

La couverture de l'état civil et son évolution

La consultation des registres de naissance de l'arrondissement central de Tominian et la retranscription des actes de naissance des six villages de la zone d'enquête rattachés à cet arrondissement nous ont permis d'estimer le nombre annuel d'actes de naissance domiciliés à ces villages.

D'après ces données, la fréquence des naissances vivantes enregistrées à l'état civil est faible : les 37 actes relatifs aux générations 1983-87 couvrent moins du dixième des naissances (environ 7 %)⁽⁴⁾. On aboutit à un ordre de grandeur similaire (9 %) si l'on se réfère aux membres de ces générations enquêtés à Sirao ou Kwara et pour lesquels un acte de naissance – trouvé à Tominian ou fourni par l'individu – est disponible. Le taux de couverture des naissances sur l'ensemble du Mali apparaît plus élevé, il a été estimé à 15 % en 1984, à 26 % en 1987 (Niang, 1990). On s'attend généralement à une amélioration de l'enregistrement des naissances par l'état civil. La faible couverture observée aujourd'hui au sein de la population étudiée semble au contraire résulter d'une dégradation de l'enregistrement.

Deux indicateurs⁽⁵⁾, établis sur les quarante dernières années, suggèrent en effet une diminution de la couverture de l'état civil :

— le nombre annuel d'actes de naissance⁽⁶⁾ des 6 villages étudiés et rattachés à l'arrondissement central dont l'évolution est illustrée par la figure 1.

— la proportion d'individus de sexe masculin⁽⁷⁾ disposant d'un acte de naissance parmi les résidents soumis à l'enquête biographique (2 villages), calculée par groupe de générations au tableau 1.

Les données font ressortir deux périodes qui s'articulent sur le début des années 1960. La première (années 1950) présente un niveau d'enregistrement croissant, nettement supérieur à celui des années 1970-1980 : le nombre moyen annuel d'actes de naissance est six fois plus élevé sur la période 1951-62 que sur la période 1972-87.

Les années 1950 correspondent à la mise en place de l'état civil au Mali : l'obligation de déclaration des naissances et des décès – jusqu'alors limitée à certaines catégories d'individus – a été étendue aux personnes résidant dans un rayon de 10 km autour des bureaux d'état civil par l'arrêté

⁽⁴⁾ La population des 6 villages envisagés s'élève à 2 193 résidents en avril 1987, son taux de natalité dépasse 50 p. 1 000.

⁽⁵⁾ Ces indicateurs sont utilisés à défaut du taux d'enregistrement qui ne peut être calculé car nous ne disposons d'aucune donnée sur l'évolution de l'effectif de la population de 1950 à 1976.

⁽⁶⁾ Le nombre annuel d'actes de naissance trouvés aux archives a été corrigé en tenant compte de la fréquence des actes non retrouvés (registres partiellement détruits, disparus...). Le nombre d'actes n'a pas été estimé lorsque les registres disponibles couvrent moins de 50 % des actes de l'année.

⁽⁷⁾ Le calcul de l'indicateur n'a pas été étendu aux femmes, souvent non natives des villages étudiés en raison du mode de résidence virilocal, et pour lesquelles le risque de ne pas accéder à l'acte de naissance est ainsi beaucoup plus élevé (seuls les actes portant sur les naissances des villages étudiés ont été retranscrits).

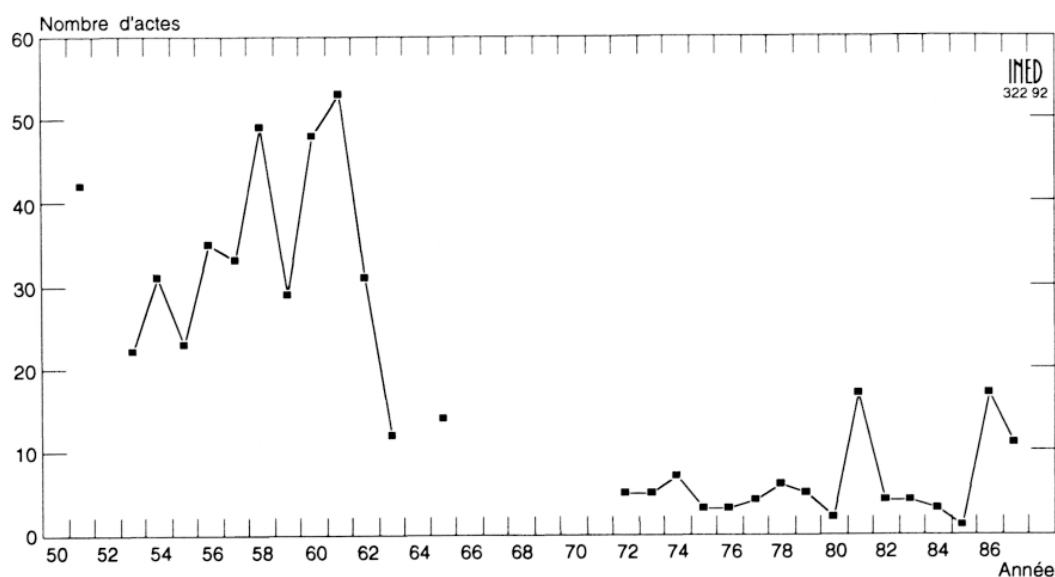


Figure 1. – Nombre d'actes de naissance par année. Effectifs estimés pour 6 villages de la zone d'étude

TABLEAU 1. – PROPORTION D'INDIVIDUS DISPOSANT D'UN ACTE DE NAISSANCE, PAR GROUPE DE GÉNÉRATIONS. RÉSIDENTS DE SEXE MASCULIN SOUMIS À L'ENQUÊTE BIOGRAPHIQUE, SIRAO ET KWARA. ACTES DE NAISSANCE OBTENUS À TOMINIAN OU FOURNIS PAR L'INDIVIDU

Générations	Proportion d'individus disposant d'un acte de naissance %	
1983-87	12	(18/150)
1978-82	10	(12/119)
1973-77	9	(8/91)
1968-72	4	(3/70)
1963-67	19	(7/37)
1958-62	26	(9/34)
1953-57	42	(11/26)
1948-52	10	(3/29)

de 1950⁽⁸⁾. Cette mesure s'est accompagnée de la création de nouveaux centres d'enregistrement (centres de déclaration ruraux en particulier)⁽⁹⁾ afin de toucher une part importante de la population.

⁽⁸⁾ Arrêté n° 4602/AP du 16 août 1950. Auparavant, l'obligation de l'enregistrement était limitée aux citoyens français et (par l'arrêté n° 1243/SJ du 9 mai 1933) à certaines catégories de « sujets français » (militaires, employés de l'administration...).

⁽⁹⁾ Les villages étudiés dépendaient alors du bureau d'enregistrement de Tara, ceci jusqu'en 1959 où le centre de déclaration a été déplacé à Yaso (carte 1).

Nos données rendent compte d'un essor de l'état civil au cours de cette décennie : le nombre annuel de naissances déclarées a doublé entre les années 1953-54 et 1960-61, on dispose d'un acte de naissance pour le tiers des hommes enquêtés des générations 1953-62. On observe un mouvement inverse au cours des années suivantes : l'enregistrement chute, aboutissant dès 1963 à un très petit nombre de déclarations rarement dépassé au cours des années ultérieures⁽¹⁰⁾.

Ce retournement de tendance se situe après l'indépendance du Mali (sept. 1960) ; il s'expliquerait par la désorganisation⁽¹¹⁾ engendrée par les changements politiques et aussi par le manque d'intérêt des nouveaux responsables à l'égard de l'état civil⁽¹²⁾.

La loi de 1968⁽¹³⁾ visait à redresser la situation en généralisant l'obligation de la déclaration à tous les citoyens et en instituant des centres auxiliaires dans les villages. Le coup d'État de la même année, le manque de moyens matériels et humains, le désintérêt des autorités et des populations ont compromis l'application de cette loi (Niang 1989, 1990). Paradoxalement, les bureaux d'enregistrement situés en brousse ont alors été centralisés au chef-lieu d'arrondissement, la distance séparant les villages du centre d'état civil s'en est trouvée accrue et cet éloignement a certainement constitué une entrave supplémentaire à l'amélioration de l'enregistrement⁽¹⁴⁾. Les structures existantes n'ont pas évolué au cours des 20 années suivantes. On observe une relative stagnation des déclarations au sein des villages étudiés jusqu'en 1987, dernière année d'observation. La situation se serait améliorée depuis, au niveau national tout du moins, grâce à la mise en œuvre, en 1987, d'une réforme de l'état civil malien⁽¹⁵⁾.

L'analyse des données d'état civil fournit une première illustration du problème de la datation au sein de la population étudiée. La couverture de l'état civil est faible, la majorité des événements échappent à l'enregistrement. Cette source de données exactes ne peut être que d'un apport secondaire pour la datation *directe* des événements. On verra cependant

(10) L'évolution observée sur la période 1950-63 s'est manifestée en des termes similaires dans l'arrondissement de Niakhar, au Sénégal (Cantrelle, 1969).

(11) La faible quantité de documents retrouvés sur les années 1964-71 est vraisemblablement une manifestation de cette désorganisation.

(12) S. Diarra et A. Niang, communication personnelle.

(13) Loi n° 68-14/AN-RM du 17/2/1968.

(14) Le chef-lieu d'arrondissement, Tominian, est situé à plus de 25 km des 6 villages étudiés. Les centres de déclaration précédents, Tara puis Yaso, étaient à une distance de l'ordre de 4 km à 15 km des villages.

(15) La réforme, dont l'élaboration a débuté en 1985, a été instituée par la loi du 19 janvier 1987, son application a débuté en mars 1987. Elle répond à 2 objectifs : « la mise en œuvre d'un système opérationnel d'enregistrement des faits d'état civil couvrant l'ensemble du territoire », la publication continue de statistiques d'état civil offrant une couverture satisfaisante. La réforme est fondée sur une politique de décentralisation : création de centres de déclaration ruraux, mise en place de cahiers villageois tenus en langues nationales sous la responsabilité du chef de village, « cahier marabout »... Elle a été appuyée par une campagne de sensibilisation des populations et des autorités administratives (Niang 1989, 1990). La mise en œuvre de cette réforme semble avoir aboutie à une remarquable amélioration de l'enregistrement au niveau national : les dernières estimations situent à 40 % le taux de couverture des naissances en 1989 sur l'ensemble du Mali (A. Niang, communication personnelle).

que la contribution de l'état civil à la datation peut être élargie lorsque les données disponibles, inscrites dans une chronologie communautaire, servent de repères à la datation des événements non enregistrés.

**Comparaison des âges saisis
par deux recensements**

Lors de la confrontation des âges relevés à deux moments différents, l'importance (en fréquence et en amplitude) des discordances fournit un indice de la difficulté à apprécier les âges. Cet exercice sera mené à partir des données de l'enquête renouvelée, en comparant les âges saisis par le recensement de 1976 aux âges relevés par le recensement de 1987, pour les individus recensés aux deux opérations. L'écart d'âge qui résulte des deux enregistrements sera utilisé comme indicateur de cohérence. Les deux recensements étant espacés de 10,3 ans, il a été calculé de la façon suivante :

$$\text{écart} = \text{âge}_{1987} - (\text{âge}_{1976} + 10).$$

On a considéré que les données sont cohérentes si cet écart est compris entre -1 et $+1$. Précisons que les âges relevés ne peuvent être rapprochés des âges effectifs : la cohérence des données ne garantit pas la qualité de l'information, une discordance ne signifie pas non plus que les deux âges saisis sont erronés (ni que l'un est exact). Par ailleurs, la comparaison des données ne peut être strictement assimilée à celle de deux déclarations indépendantes : un même document mentionnant l'âge a pu être fourni par l'intéressé aux deux recensements, document fiable (acte de naissance, de maternité, carnet de famille des missions chrétiennes) ou

TABLEAU 2. — FRÉQUENCE DE L'ÉCART (%), PAR CLASSE D'ÂGES.
ÉCART = ÂGE 1987 - (ÂGE 1976 + 10). ENQUÊTE RENOUVELÉE, 8 VILLAGES.
INDIVIDUS DONT L'ÂGE A ÉTÉ ENREGISTRÉ EN 1976 ET EN 1987.

Ensemble						
Âge 1976	Écart					Eff.
	$-1 + 1$	≤ -2	$\geq +2$	≤ -5 ou $\geq +10$	≤ -10 ou $\geq +10$	
0-4	55	34	11	6	0	287
5-9	56	14	30	13	2	253
10-14	36	8	56	21	4	113
15-19	47	23	30	23	4	133
20-24	49	20	32	19	5	107
25-29	41	37	22	32	7	95
30-34	37	22	42	50	20	101
35-39	21	30	49	53	28	57
40-44	28	23	48	48	28	60
45-49	31	27	43	37	12	49
50-59	33	34	33	45	26	118
60 +	24	49	27	57	41	74
Ens	44	25	31	26	10	1 447

Sexe féminin

Âge 1976	Écart					Eff.
	- 1 + 1	≤ - 2	≥ + 2	≤ - 5 ou ≥ + 10	≤ - 10 ou ≥ + 10	
0-4	55	32	13	7	0	131
5-9	61	15	24	13	0	92
10-14	33	9	58	21	3	33
15-19	33	32	35	29	6	63
20-24	41	27	33	22	6	49
25-29	35	40	25	35	6	48
30-34	25	23	52	60	25	48
35-39	13	26	61	58	32	31
40-44	23	19	58	54	32	31
45-49	24	24	52	38	17	29
50-59	30	37	33	55	40	60
60 +	26	43	31	54	37	35
Ens	39	28	33	31	13	650

Sexe masculin

Âge 1976	Écart					Eff.
	- 1 + 1	≤ - 2	≥ + 2	≤ - 5 ou ≥ + 10	≤ - 10 ou ≥ + 10	
0-4	55	35	10	6	0	156
5-9	53	13	34	14	3	161
10-14	38	8	55	21	5	80
15-19	60	14	26	17	1	70
20-24	55	14	31	16	3	58
25-29	47	34	19	28	9	47
30-34	47	21	32	40	15	53
35-39	31	35	35	46	23	26
40-44	34	28	38	41	24	29
45-49	40	30	30	35	5	20
50-59	36	31	33	34	12	58
60 +	23	54	23	59	44	39
Ens	48	24	29	22	8	797

de qualité plus discutable (jugement supplétif, carte d'identité, feuille d'imposition). La concordance des enregistrements issue de la confrontation des recensements est donc plus importante que celle qui résulterait d'une comparaison de deux déclarations.

La cohérence des enregistrements reste cependant d'une fréquence peu élevée; elle concerne moins d'un individu sur deux (44 %) (tableau 2). Les écarts importants sont loin d'être négligeables : ils sont supérieurs ou égaux à 5, en valeur absolue, pour le quart des individus, à 10 dans 10 % des cas. La cohérence des données est mieux assurée pour les hommes que pour les femmes : 48 % des enregistrements dans la fourchette [- 1,+ 1] pour les premiers, 39 % pour les secondes; 31 % des femmes ont un écart d'une valeur absolue supérieure ou égale à 5 contre 22 % des hommes.

La fréquence des enregistrements cohérents baisse quand l'âge augmente : de l'ordre de 55 % pour les moins de 10 ans, elle atteint un niveau inférieur à 35 % dans la plupart des classes d'âges à partir de 35 ans chez les hommes et dès 10 ans chez les femmes. Cette évolution n'est pas linéaire : le groupe d'âges des 10-14 ans et celui des 35-39 ans en 1976 se distinguent par la fréquence des incohérences (respectivement 64 % et 79 % des enregistrements) et le sens des écarts (87 % des incohérences relatives aux 10-14 ans et 62 % de celles des 35-39 ans correspondent à une sous-estimation de l'âge en 1976 par rapport à la déclaration de 1987). Le nombre croissant des incohérences avec l'âge s'accompagne d'une augmentation de l'amplitude de l'écart. Les écarts d'une valeur absolue supérieure ou égale à 10 touchent plus d'un individu sur cinq à partir de 30 ans et 40 % des 60 ans et plus. Les écarts de 5 ans et plus concernent près de la moitié de l'ensemble des individus ayant atteint 30 ans en 1976.

La mise en relation au niveau individuel de données collectées par deux opérations distinctes est révélatrice de la difficulté à déterminer les âges dans la population étudiée : les déclarations diffèrent dans plus de la moitié des cas et les discordances sont souvent d'une amplitude élevée.

III. – Une méthode de datation s'appuyant sur les sources existantes

Le principe de la chronologie

S'ils ne savent les dater, les individus retiennent en général l'ordre des événements qui ont marqué leur vie familiale et celle de leur collectivité. Ils savent aussi, dès lors qu'ils appartiennent à une même famille ou sont natifs d'un même village, se situer les uns par rapport aux autres selon l'ordre de leurs naissances. Ce n'est pas surprenant lorsque l'on sait que les droits et les devoirs interpersonnels de même que l'accès aux responsabilités lignagères s'appliquent selon un principe de séniorité. Ainsi deux individus incapables d'exprimer leur âge sauront préciser qu'ils sont nés à une journée d'intervalle : cet écart justifie l'accès prioritaire de l'aîné⁽¹⁶⁾ au statut de chef de lignage.

Ces observations invitent logiquement à orienter la collecte sur des questions permettant à l'individu de situer l'événement à dater en fonction de repères chronologiques qui lui sont connus. Une telle démarche a présidé à la conception de la plupart des méthodes destinées à améliorer la datation.

La plus connue est celle du « calendrier historique ». Elle consiste à établir une chronologie de faits ayant marqué la région étudiée et à demander aux individus de situer les événements que l'on cherche à dater (naissances, mariages, migrations...) par rapport aux événements consignés sur le calendrier. L'application de cette méthode est souvent décevante.

⁽¹⁶⁾ A rang généalogique égal.

Les documents administratifs, utilisés pour la construction du calendrier, mentionnent des événements qui, pour significatifs qu'ils soient de l'histoire régionale, n'ont parfois eu qu'un impact limité au niveau villageois. Mal mémorisés parfois, sans relation directe avec la vie quotidienne des gens souvent, les faits consignés sur le calendrier sont fréquemment des repères peu pertinents pour les enquêtés. Certains auteurs recommandent l'abandon de cette technique, en particulier pour les enquêtes à grande échelle et les recensements (Ewbank, 1981). La méthode permet cependant de réduire les imprécisions des déclarations lorsqu'il est possible d'établir un calendrier au niveau local ; nous en discuterons à la fin de cet article.

La méthode peut être améliorée en faisant porter la comparaison sur des événements qui concernent personnellement l'individu ou les membres de son entourage. Pison (1980) et Gubry (1975) ont ainsi montré que le classement des habitants d'un village selon l'ordre de leurs naissances permettait d'améliorer significativement l'estimation de l'âge des individus natifs de la région étudiée. Pour l'enquête en pays bwa, nous avons porté notre attention sur les événements qui ont touché les familles des enquêtés : les naissances et les décès des apparentés sont des faits par rapport auxquels l'intéressé situe sans hésitation les événements de sa propre biographie. En disposant des dates exactes de certains de ceux-ci, on est en mesure de construire des trames chronologiques au niveau familial qui permettent de faciliter et d'améliorer la datation des biographies de tous les membres de la famille. Le dépouillement des sources existantes a été entrepris dans cette perspective : obtenir les dates d'événements relatifs aux individus des villages enquêtés afin de constituer des référentiels de datation au niveau lignager. Ces référentiels se présentent et sont utilisés comme le calendrier historique mais répertorient des événements d'une autre nature, par analogie nous les avons appelés « calendriers lignagers ».

L'exploitation des sources existantes

Différentes sources ont été dépouillées : les registres d'état civil, les archives des missions catholiques et protestantes, les registres de la maternité la plus proche, les cahiers de village. Les données de l'état civil et des missions catholiques se sont avérées les plus riches et ont fourni l'essentiel des éléments de datation⁽¹⁷⁾. Les cahiers de village mis en place dans les deux villages soumis à l'enquête biographique (en 1984 à Sirao, en 1987 à Kwara)⁽¹⁸⁾ pour enregistrer les naissances, les décès et les mariages sont d'un apport essentiel pour les années récentes.

(17) L'accouchement en maternité étant peu pratiqué, un très petit nombre de naissances a pu être daté à l'aide des registres de maternité dont nous avons pu disposer. Les registres protestants consignent essentiellement les dates des sacrements, ils nous ont servi pour la datation de l'itinéraire religieux mais non pour la constitution des calendriers lignagers.

(18) A Sirao, le cahier a été mis en place dans le cadre des recherches anthropo-génétiques menées sur le goître par le département d'anthropologie et de démographie génétiques de l'INED. A Kwara, il a été instauré par les services sanitaires au moment de la formation d'un hygiéniste.

Les données d'état civil comprennent trois types de registres : naissance, mariage, décès ; les événements y sont consignés selon la date de la déclaration, un nouveau registre est ouvert avec le premier enregistrement de l'année. Les registres disponibles les plus anciens datent de 1951. Les actes relatifs aux villages enquêtés ont été systématiquement recopiés des registres centralisés à Tominian.

Les missions catholiques remplissent, par couple, une fiche familiale qui mentionne les noms et prénoms des deux conjoints, l'année (estimée le plus souvent) et le lieu de leur naissance, leurs parents, les dates de leurs engagements religieux (baptême, communion, confirmation, mariage), les prénoms et date de naissance des enfants issus du mariage. Diverses annotations peuvent apparaître sur la fiche (polygamie, absence de célébration religieuse, problèmes conjugaux, date de décès des enfants, migrations). La mention des naissances est subordonnée à la déclaration des parents : l'exhaustivité n'est pas assurée. Les fiches sont classées par village et selon le prénom de l'époux. Les événements les plus anciens datés avec exactitude remontent aux années 1940. Les fiches familiales⁽¹⁹⁾ réunies à Tominian concernant les villages enquêtés ont toutes été retranscrites.

Peut-on considérer que les naissances, décès et mariages sont datés correctement par les documents dépouillés ? Nous ne pouvons en juger qu'en référence aux incohérences éventuelles relevées pendant l'enquête.

Les dates de naissance sont certainement d'assez bonne qualité. Dans l'ensemble, les dates relevées se sont inscrites de manière cohérente dans les biographies enregistrées⁽²⁰⁾. Sans doute la précision n'est-elle pas aussi importante que le suggère le détail de l'inscription (jour/mois/année) : il est probable que les parents attendent quelque temps – afin d'avoir quelques garanties de survie – avant de déclarer la naissance de leur enfant. Le délai de déclaration dépasse sans doute rarement 6 mois, ce qui est dérisoire dans le contexte africain⁽²¹⁾. Les dates de décès relevées sur les documents sont sans doute d'une précision comparable. En revanche les dates des mariages civils et religieux ne sauraient être assimilées aux dates de début d'union : ces célébrations, peu fréquentes, ont souvent lieu plusieurs années après l'entrée en cohabitation.

Les événements que les sources existantes ont permis de dater sont essentiellement des naissances. Les décès et les mariages sont moins nombreux. Les dates des mariages ont été saisies pour être intégrées à la biographie des individus concernés mais ne peuvent servir de repères pour la datation d'autres biographies.

(19) Des fiches individuelles sont également établies au moment de la communion, elles ont été retranscrites pour servir à la datation de l'itinéraire religieux.

(20) Une incohérence a été identifiée, elle concerne deux naissances successives d'une même mère déclarées à quelques mois d'intervalle.

(21) Le fichier de l'enquête comporte 42 naissances enregistrées à la fois par l'état civil et la mission catholique. Les dates de naissances mentionnées concordent au mois près dans la moitié des cas, à ± 1 mois 7 fois sur 10, à ± 6 mois 9 fois sur 10.

Les calendriers lignagers

Le dépouillement des sources existantes aboutit à la constitution de différents cahiers où les données relatives aux villages étudiés sont retranscrites. Pour que ces données puissent être utilisées, il faut que les individus auxquels elles se rapportent soient identifiés sans ambiguïté. Cette tâche n'est pas toujours aisée en raison des homonymies et parce que les individus ont généralement plusieurs prénoms. La mention de la filiation sur tous les documents facilite l'opération. Celle-ci a été réalisée avec les chefs de lignage, auxquels on a demandé de préciser l'identité des individus mentionnés. Les généalogies des patrilignages, recueillies au préalable, ont servi de support au repérage, elles ont permis de restituer les individus cités par les documents dans leur réseau familial en fonction des renseignements fournis par nos informateurs.

Cette opération d'identification introduit une première sélection sur les documents disponibles, en éliminant de l'exploitation les données relatives aux individus qui appartiennent à des lignages qui ne sont plus représentés (lignages éteints ou émigrés) et aux individus non identifiés. Une seconde sélection est effectuée en fonction de la pertinence des événements répertoriés. Ceux qui s'inscrivent dans la biographie des individus soumis à l'enquête sont retenus d'office. Les autres sont pris en compte s'ils s'avèrent assez significatifs pour servir de repères. Ainsi en est-il du décès d'un adulte du lignage ; en revanche, la naissance d'un enfant décédé en bas âge dont les parents sont également décédés ne sera pas retenue car l'événement n'est pas assez marquant pour être opérationnel.

On obtient finalement un ensemble d'événements datés concernant les membres du lignage qui, ordonnés chronologiquement, forment le « calendrier lignager ». Cette trame est utilisée de la même manière que le calendrier historique : on demande aux enquêtés de situer les événements à dater en fonction des événements répertoriés. Elle a l'avantage décisif de se référer à des événements vécus au niveau familial, que l'enquêté met très aisément en relation avec sa propre biographie. Demander à un individu s'il est plus jeune ou plus âgé que son cousin, à une mère si son enfant est né avant ou après celui de sa belle-sœur sont des questions-types que génère ce mode de datation, elles n'appellent le plus souvent aucune réflexion de la part des enquêtés : les réponses leur semblent évidentes.

La datation des événements avec le calendrier historique est souvent une opération longue, fatigante et lassante pour l'enquêté, elle nécessite, de sa part, un important et difficile travail de remémoration pour associer les événements de caractère public à ceux qui lui sont personnels, il arrive qu'elle mobilise l'essentiel de la durée de l'entretien. Ces contraintes disparaissent quasiment avec l'utilisation du calendrier lignager. En se référant aux événements familiaux, l'enquêteur « parle le même langage » que l'enquêté, les questions visant la datation n'introduisent plus de rupture dans la continuité de l'entretien. Le travail de l'enquêteur comme celui de l'enquêté se trouvent facilités. Ayant préalablement travaillé avec un

calendrier historique, nous avons pu apprécier le confort que procure, pendant la collecte, le recours à ces calendriers lignagers.

Le dépouillement des sources existantes en pays bwa a permis de construire des calendriers lignagers d'une densité appréciable : pour les grands lignages, on dispose le plus souvent d'un événement daté tous les deux ans au moins, ceci à partir de la fin des années 1940. Bien évidemment, la richesse du calendrier varie en fonction du lignage, de sa taille, de la religion dominante (traditionnelle ou chrétienne), de l'ancienneté de l'implantation : pour certaines petites familles aucun document n'est disponible, mais même dans ce cas extrême les trames lignagères apportent leur contribution car les individus situent alors les naissances de leurs enfants par rapport à celles de leurs voisins. Deux calendriers lignagers – l'un très fourni, l'autre plus sommaire – figurent en annexe I.

Les calendriers lignagers, consignants essentiellement des naissances, se prêtent plus particulièrement à l'estimation des dates d'autres naissances. Cette restriction pourrait constituer une limite importante à leur utilisation dans le cadre d'une enquête biographique comportant, comme en pays bwa, différents types d'événements à dater. En réalité, dans le cadre d'une biographie, les différents événements individuels (mariages, ruptures d'union, naissances, migrations...) se situent aisément les uns par rapport aux autres et la datation d'un champ de la biographie (ici l'histoire génésique) facilite, par comparaison, la datation des autres types d'événements. Le principe du classement appliqué au niveau lignager pour les naissances, puis au niveau individuel pour l'ensemble des événements biographiques, étend l'apport du calendrier lignager à la datation des différents événements relevés par l'enquête.

La méthode du calendrier lignager présente deux autres limites qui restreignent plus sensiblement son champ d'application. La première est liée à la période couverte par les événements répertoriés par le calendrier lignager. Les sources existantes permettent de remonter jusqu'à la fin des années 1940 mais pas au-delà. Les chronologies lignagères comportent peu de repères pour la datation des événements de la première moitié du siècle. La seconde tient au champ géographique couvert par les calendriers lignagers : seuls les événements domiciliés aux villages enquêtés ont été retranscrits des sources existantes et ont servi à la constitution des référentiels. La méthode présente un intérêt moindre pour la datation des événements qui n'ont pas eu lieu au village. Les événements biographiques qui sortent de ce champ spatio-temporel bénéficient cependant de façon indirecte de la méthode par comparaison avec les repères individuels que celle-ci a permis de fixer. Les restrictions affectent surtout l'estimation de l'âge des enquêtés nés avant 1945 et des épouses non natives des villages étudiés. Un calendrier historique a été utilisé, à titre complémentaire, en pays bwa pour fournir des repères de datation sur le champ spatio-temporel non couvert par les calendriers lignagers⁽²²⁾.

⁽²²⁾ Les années de naissance mentionnées sur les feuilles d'imposition ont fourni, le cas échéant, une première approximation pour l'estimation des âges.

***La fréquence des naissances datées
par les sources existantes***

Le dépouillement des sources existantes a été entrepris avant tout pour permettre la constitution des calendriers lignagers : il nous fallait obtenir des repères qui facilitent la datation des événements que ne mentionne aucun document. L'opération présente aussi l'intérêt immédiat de fournir les dates exactes d'un certain nombre de naissances saisies par l'enquête. Cet apport sera mesuré en trois points.

Sur la population des enquêtés d'abord, afin d'évaluer la contribution directe des sources à la connaissance de l'âge des résidents. Par rapport à celle de leurs enfants ensuite, afin de préciser la couverture des documents disponibles sur les événements servant au calcul des indicateurs démographiques de base (fécondité et mortalité dans l'enfance notamment). En dernier point, on abordera la contribution des sources existantes à la datation des biographies en étudiant la distribution des histoires génésiques selon la fréquence des naissances datées. L'analyse sera menée sur les deux villages (Sirao et Kwara) couverts par l'enquête biographique.

Apport des sources existantes à la connaissance des âges des enquêtés

La proportion d'individus disposant d'une date de naissance exacte parmi les résidents a été calculée selon le sexe et le groupe de générations au tableau 3.

TABLEAU 3. — PROPORTION D'ENQUÊTÉS POUR LESQUELS ON DISPOSE
D'UNE DATE DE NAISSANCE EXACTE.
SELON LE SEXE ET LE GROUPE DE GÉNÉRATIONS.
RÉSIDENTS SOUMIS À L'ENQUÊTE BIOGRAPHIQUE. SIRAO ET KWARA.
POUR 100 INDIVIDUS PAR CATÉGORIE.

Générations	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
1985-89	47	53	50
1980-84	33	22	28
1975-79	23	19	21
1970-74	29	20	25
1965-69	33	18	25
1960-64	43	9	23
1955-59	47	7	25
1950-54	37	16	25
1945-49	10	12	11
≤ 1944	0	1	1
Ensemble	30	20	25
(effectif)	(713)	(685)	(1398)

Un enquêté sur quatre est couvert par un document⁽²³⁾ précisant sa date de naissance. Ce niveau est appréciable et nous ne l'escomptions pas en entreprenant le dépouillement des archives. En effet, 3,5 % seulement

⁽²³⁾ Document issu des archives dépouillées ou fourni par l'intéressé.

des individus âgés de 15 ans et plus nous avaient présenté un tel document à Sirao, village enquêté avant l'exploitation des registres. Le recours aux sources existantes a permis de porter cet indice à 16 %, soit une multiplication par 4.

Conformément au champ temporel couvert par les sources exploitées, la plupart des enquêtés pour lesquels la date de naissance a pu être obtenue sont nés au cours des 40 dernières années. Toutes les générations nées après 1950 ont profité du dépouillement des archives : la couverture dépasse 20 % dans la plupart des cas ; elle atteint un niveau exceptionnel (45 %) pour les hommes des générations 1955-64. La contribution des sources existantes à la connaissance des âges est moins importante pour les femmes (20 % d'enquêtées concernées) que pour les hommes (30 %). L'écart est marqué aux âges adultes : la couverture est 3 fois plus élevée pour les hommes (39 % contre 12 % pour les femmes) des générations 1950-69. Il est à rapporter au mode de résidence virilocal : les épouses non natives du village sont fortement représentées parmi les femmes adultes⁽²⁴⁾ et on dispose rarement d'un document à leur propos, les données ne concernant pas les villages enquêtés n'ayant pas été retranscrites.

Apport des sources existantes à la datation des naissances issues des enquêtés

Le tableau 4 rend compte de la fréquence des événements datés grâce aux sources existantes parmi les naissances vivantes issues des histoires génésiques des résidents enquêtés.

On dispose d'un document datant la naissance pour le quart des enregistrements, niveau identique à celui qui a été observé sur les enquêtés. On retrouve aussi une proportion plus importante de naissances datées parmi les générations récentes et celles de la fin des années 1950 (générations 1985-89 : 46 %, 1955-64 : 32 %). En revanche, la fréquence des événements datés est ici sensiblement identique pour les sexes masculin (27 %) et féminin (23 %).

La répartition des naissances datées selon l'origine du document (tableau 4) rend compte de la contribution de chacune des sources à la datation. L'apport majeur revient aux données des missions chrétiennes : 42 % des naissances datées le sont par cette seule source. L'état civil et les autres documents (cahier de village, certificat de maternité) ont un poids identique (22 %). Les naissances qu'attestent plusieurs documents représentent 14 % des enregistrements. La contribution des différentes sources varie selon l'année de la naissance : celle de l'état civil est majoritaire pour les générations 1955-64, celle des missions chrétiennes est déterminante pour les générations 1965-84, le poids des autres sources devient significatif sur les années 1980.

⁽²⁴⁾ 61 % des femmes âgées de 20 ans et plus à l'enquête ne sont pas nées au village, cette proportion n'est que de 12 % pour les hommes de 20 ans et plus.

Contribution des sources existantes à la datation de la biographie

Dans quelle mesure l'exploitation des sources existantes a-t-elle fourni des jalons à l'enquête biographique ? A-t-elle bénéficié à la biographie d'une minorité d'individus qui auraient veillé à déclarer toutes leurs naissances ? Les événements datés se distribuent-ils au contraire équitablement entre les enquêtés faisant ainsi profiter une majorité d'entre eux de repères individuels ? Ces questions peuvent être abordées à partir de la répartition des enquêtés féconds selon le nombre et la fréquence de leurs naissances datées par les sources existantes.

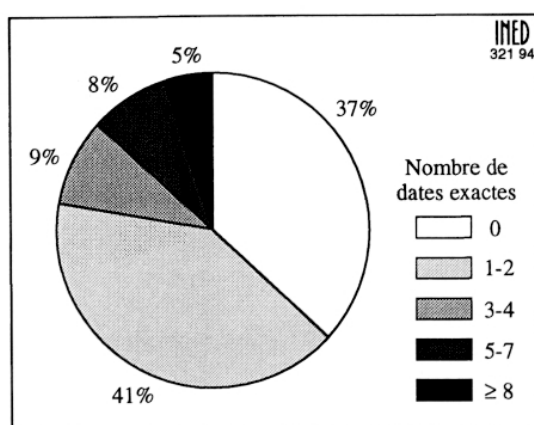


Figure 2. – Répartition des enquêtés selon le nombre de naissances vivantes datées par les sources existantes. Enquêtés résidents et féconds. Sirao et Kwara

La répartition des enquêtés selon le nombre de naissances vivantes datées parmi leur descendance (figure 2) montre que près des 2/3 (63 %) ont profité de l'opération de dépouillement ; 41 % des histoires génésiques comportent 1 ou 2 dates exactes, 13 % en ont 5 ou plus.

Quarante-quatre pour cent des enquêtés ont le quart au moins des naissances de leurs enfants datées par les sources existantes ; la couverture s'étend à la moitié des événements pour 29 % des individus, aux 3/4 pour 16 % des enquêtés (tableau 5). La fréquence des événements datés est légèrement plus élevée pour les

hommes que pour les femmes : 34 % d'histoires génésiques sans date pour les premiers, 40 % pour les secondes.

L'apport des sources existantes est d'autant plus appréciable qu'il ne concerne pas seulement les jeunes générations ou les enquêtés ayant eu peu d'enfants : la proportion d'histoires génésiques avec une date exacte au moins augmente avec le nombre de naissances (10 enfants et plus : 78 %, 1-3 enfants : 54 %) et l'ancienneté de la génération (66 % des enquêtés nés avant 1932 contre 58 % des individus nés après 1961). La diminution de la fréquence moyenne de naissances datées par individu avec l'ancienneté de la génération tient à une plus forte représentation des histoires génésiques « faiblement datées » (couverture inférieure à 25 % et non nulle). Les histoires génésiques dont les événements sont couverts à 75 % au moins ont une fréquence qui varie peu selon la génération et le nombre de naissances (figure 3).

La contribution directe des sources existantes à la datation n'a certes pas été l'argument décisif à l'entreprise de leur dépouillement. Nous nous attendions en effet à ne trouver qu'un petit nombre d'actes qui, regroupés

TABLEAU 5. — RÉPARTITION DES ENQUÊTÉS SELON LA FRÉQUENCE DES NAISSANCES VIVANTES DATÉES PAR LES SOURCES EXISTANTES ET FRÉQUENCE MOYENNE DE NAISSANCES DATÉES PAR ENQUÊTÉ. ENQUÊTÉS RÉSIDENTS ET FÉCONDS. SIRAO ET KWARA.

	Répartition (%) des enquêtés selon la fréquence des naissances vivantes datées					Fréq. moy. de naiss. datées par enquêté %	Nombre d'enq.
	0	]0,1/4[	[1/4,1/2[	[1/2,3/4[	≥ 3/4		
Ensemble	37	19	15	13	16	30	495
Selon le sexe de l'enquêté							
Sexe masculin	34	20	15	13	18	32	205
Sexe féminin	40	18	14	13	15	28	290
Selon la génération de l'enquêté							
≥ 1962	42	0	14	22	22	38	95
1952-61	38	13	18	19	13	31	141
1942-51	34	25	17	6	18	29	103
1932-41	38	23	13	13	12	26	60
≤ 1931	34	40	9	3	14	23	96
Selon le nombre de naissances vivantes de l'enquêté							
1-3	46	0	8	26	20	37	138
4-6	47	15	15	11	12	23	128
7-9	30	27	22	3	18	30	125
≥ 10	22	41	14	11	12	28	104

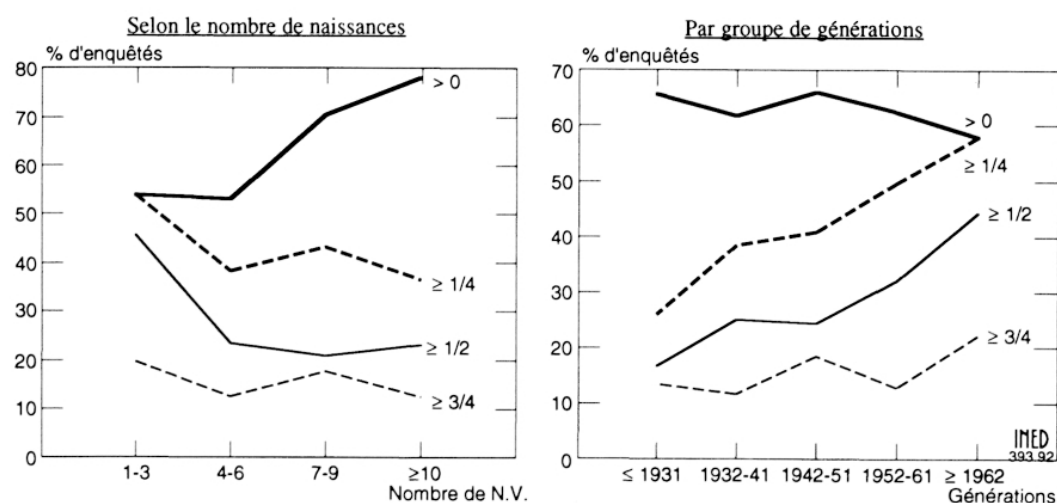


Figure 3. — Proportion d'enquêtés selon la fréquence de leurs naissances vivantes datées par les sources existantes, par groupe de générations et selon le nombre de naissances vivantes. Enquêtés résidents et féconds. Sirao te Kwara

par unité collective, pourraient servir de repères mais qui, relativement au nombre de naissances saisies, n'auraient qu'un impact « direct » très limité. Mais il s'avère finalement que la contribution directe des sources existantes à la datation n'a pas été négligeable : un nombre appréciable de naissances (le quart des enquêtés et de leurs naissances) a pu être daté par les données obtenues, les 2/3 des histoires génésiques comprennent une date de naissance exacte au moins.

IV. – Validité des estimations reposant sur le calendrier historique

Les calendriers lignagers ont été utilisés dans l'un des deux villages (Kwara) soumis à l'enquête biographique. L'enquête a été menée dans l'autre village, Sirao, en 1987, avant que les sources existantes aient été exploitées. La datation des événements y a été réalisée en s'appuyant sur le calendrier historique et sur la succession des événements biographiques, lorsque les intéressés ne pouvaient, personnellement, fournir un document attestant d'une date exacte.

La constitution du calendrier historique s'est appuyée sur la chronologie régionale établie par le Père B. de Rasily (1972). Cette chronologie a été présentée aux vieux du village et on a retenu les faits qu'ils avaient mémorisés et qui leur semblaient significatifs. D'autres événements concernant le village ont pu être repérés, datés et intégrés à la trame chronologique. Dans l'ensemble, les faits consignés par le calendrier ont semblé bien adaptés à la population, toutefois certains événements se sont avérés peu pertinents en raison de leur caractère répétitif (famine, criquets). Le calendrier ainsi constitué figure en annexe II.

Après dépouillement des sources existantes, les dates estimées ont été revues et corrigées pour l'analyse en fonction des données obtenues. Les estimations initiales ont également été saisies et on est ainsi en mesure de juger de leur fiabilité en menant la comparaison sur les naissances pour lesquelles une date exacte n'était pas disponible lors de l'enquête et a été obtenue par la suite.

Ces événements sont distribués selon l'écart entre l'année de naissance exacte et l'année de naissance estimée au tableau 6. Toutes les naissances pour lesquelles on dispose de deux enregistrements sont prises en compte dans ce tableau : les données concernent les enquêtés et les enfants d'enquêtés, qu'ils soient vivants ou décédés, résidents au village ou non.

Les estimations sont cohérentes avec les dates exactes à ± 1 an dans près de 2 cas sur 3 (64 %), à ± 2 ans dans 8 cas sur 10 (84 %). Comme on pouvait s'y attendre, la qualité de l'estimation est meilleure sur les générations récentes : la précision est de ± 1 an dans 89 % des cas pour

TABLEAU 6. – DISTRIBUTION DES NAISSANCES SELON L'ÉCART ENTRE L'ANNÉE DE NAISSANCE ATTESTÉE PAR UN DOCUMENT ET L'ANNÉE DE NAISSANCE ESTIMÉE PAR L'ENQUÊTE.

Année de naissance exacte	Écart = année naissance exacte – année naissance estimée											
	≤ -5	-4	-3	-2	-1	0	+1	+2	+3	+4	≥ +5	Ens.
1942-51	0	1	4	1	4	1	1	2	1	0	0	15
1952-61	0	1	2	6	6	15	9	4	2	3	4	52
1962-71	0	0	3	5	11	14	7	2	0	1	0	43
1972-81	2	2	3	8	5	14	12	5	0	0	0	51
1982-86	0	0	0	0	1	11	4	2	0	0	0	18
Ensemble	2	4	12	20	27	55	33	15	3	4	4	179

TABLEAU 7. – DISTRIBUTION DES INDIVIDUS VIVANTS, AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, SELON L'ÉCART ENTRE L'ANNÉE DE NAISSANCE ATTESTÉE PAR UN DOCUMENT ET L'ANNÉE DE NAISSANCE ESTIMÉE PAR L'ENQUÊTE.

Année de naissance exacte	Écart = année naissance exacte – année naissance estimée							
	≤ -5	-4-3	-2	-1	0	+1	+2	Ens.
1942-51	0	3	1	3	1	1	2	11
1952-61	0	2	2	5	12	6	3	30
1962-71	0	2	4	8	11	5	0	30
1972-81	1	1	6	5	11	7	4	35
1982-86	0	0	0	1	10	3	1	15
Ensemble	1	8	13	22	45	22	10	121

les générations 1982-86 contre 54 % pour les naissances des années 1942-61.

La correspondance des données est mieux assurée si on restreint l'analyse aux seuls individus vivants au moment de l'enquête (tableau 7). Les estimations rendent compte de l'année de naissance avec une précision de ± 1 an dans trois cas sur quatre, de ± 2 ans dans la quasi-totalité des cas (94 %). La distribution présente une dissymétrie en fonction du sens de l'écart :

— les écarts négatifs sont les plus représentés pour toutes les générations antérieures à 1982. Une tendance à surestimer les âges associée à l'utilisation du calendrier historique a été mentionnée par plusieurs études (Caldwell, 1971, Ewbank, 1981), nos résultats rendent compte du phénomène opposé : le rajeunissement des individus âgés de 5 ans et plus au moment de l'enquête ;

— les données relatives aux générations 1982-86 suggèrent une sur-estimation de l'âge des jeunes enfants. Ce phénomène a été constaté dans d'autres études comparant les âges déclarés aux âges réels sur un nombre beaucoup plus important d'observations (Pison, 1979, Caldwell, 1966, Ewbank, 1981).

La datation à partir du calendrier historique nous avait paru contraignante par la durée nécessaire à son utilisation et par l'effort de remémoration imposé aux enquêtés, nous craignons que les résultats soient finalement d'une qualité médiocre. Les contrôles effectués *a posteriori* relativisent ces impressions, les estimations s'avèrent d'une précision acceptable dans le milieu étudié : la marge d'erreur dépasse rarement 2 ans pour les enregistrements qu'il a été possible de vérifier⁽²⁵⁾. Ils conduisent aussi à nuancer le discrédit dont le calendrier historique fait parfois l'objet : contraignante dans son application, cette méthode de datation peut aboutir à des résultats d'assez bonne qualité lorsque la chronologie est établie à un niveau local.

Les résultats obtenus à partir du calendrier villageois permettent d'avoir une idée de la qualité des estimations établies à partir de la chronologie lignagère. Cette méthode approfondit celle du calendrier historique et améliore sans aucun doute l'observation. Compte tenu de la précision obtenue à partir du calendrier historique, il est vraisemblable que les estimations opérées à partir des calendriers lignagers approchent la réalité à ± 1 an pour la plupart des événements des 40 dernières années domiciliés au village.

⁽²⁵⁾ Les contrôles ont porté sur des naissances survenues au village étudié depuis les années 1940 ; la précision de l'estimation est certainement moins bonne pour les événements plus anciens et non domiciliés au village.

Conclusion

Les sources existantes, en pays bwa, ont été dépouillées afin de faciliter la datation des événements biographiques. Leur contribution s'est manifestée à différents niveaux : elles ont fourni la date exacte d'un nombre appréciable de naissances (25 %), elles ont permis de poser des repères de datation au sein des chronologies biographiques (2/3 des histoires généalogiques comportent une date exacte au moins), elles ont enfin permis la constitution de référentiels de datation au niveau familial (calendrier lignager).

Fondée sur le même principe du classement chronologique, la méthode du calendrier lignager améliore celle du calendrier historique, en remplaçant les événements à caractère public par des repères familiaux bien connus des enquêtés (naissances et décès d'apparentés). Son avantage est manifeste au cours de la collecte : l'individu situe aisément les événements de sa propre vie par rapport aux faits répertoriés ; l'opération de datation, souvent longue et difficile avec le calendrier historique, se fait ici sans hésitation et sans effort de l'enquêté. L'amélioration apportée à la qualité de l'information est délicate à évaluer. Il est vraisemblable que la précision des estimations établies à l'aide des chronologies lignagères est de l'ordre de ± 1 an, la marge d'erreur étant de ± 2 ans avec le calendrier historique pour la plupart des enregistrements qu'il a été possible de vérifier. Cette amélioration porte sur les événements des 40 dernières années survenus au village compte tenu du champ spatio-temporel couvert par les sources dépouillées.

La datation des événements à partir du calendrier villageois s'avérant *a posteriori* d'assez bonne qualité, l'apport des sources existantes à la pratique de la collecte justifie-t-il la mise en œuvre de la méthode ?

Les coûts liés à la préparation de l'outil de datation ont été peu élevés en pays bwa. Le dépouillement des sources existantes a été facile à mettre en œuvre. Nous n'avons pas rencontré d'obstacle institutionnel à sa réalisation ; les responsables, ravis que l'on s'intéresse à leurs archives, l'ont au contraire encouragé. Cette opération, confiée à une personne consciencieuse, a demandé deux mois de travail⁽²⁶⁾. Une quinzaine de jours a par ailleurs été mobilisée pour la prise de contact avec les responsables institutionnels, l'organisation et le contrôle du travail de retranscription, l'identification des individus mentionnés sur les documents et la constitution des calendriers lignagers du village de Kwara. L'investissement consenti à la préparation de l'outil de datation paraît d'autant moins

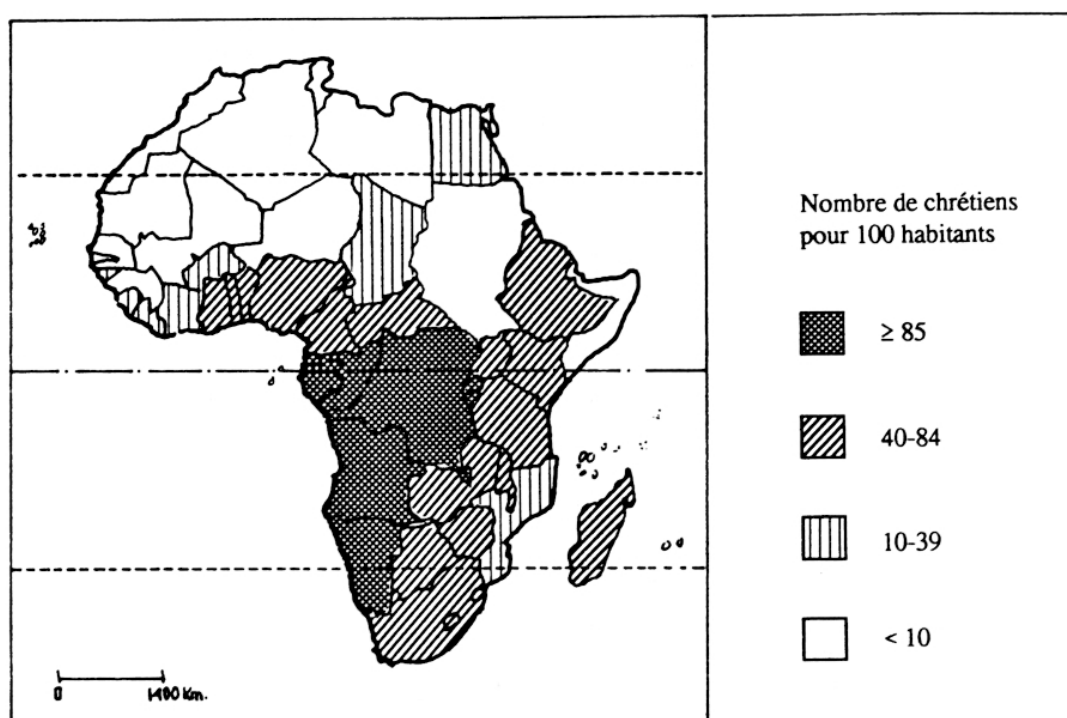
⁽²⁶⁾ Soit un coût équivalent à 500 FF au taux de rémunération local.

Les données de l'état civil et de la mission catholique de Tominian portant sur les 8 villages de la zone d'étude ont été retranscrites au cours de ces deux mois. Elles regroupent 844 actes d'état civil et 357 fiches de la mission. Les registres de la maternité et de la mission protestante ont été dépouillés au moment de la prise de contact avec les responsables.

important que celui-ci simplifie et écourte l'opération de collecte. Globalement, le recours aux sources existantes a sans doute réduit le coût de l'opération de datation en pays bwa.

Les contraintes de la méthode tiennent davantage à la rigueur et au contrôle nécessaires à son application. Pour que les événements mentionnés par les documents puissent servir de repères, il faut que les individus auxquels ils se rapportent soient clairement identifiés et puissent être situés sans ambiguïté par rapport aux enquêtés. Les généalogies sont de ce point de vue des outils précieux sinon indispensables. Une bonne connaissance personnelle de la population est en outre indispensable. Ces conditions ne peuvent être remplies dans de grandes enquêtes. Elles le sont en revanche souvent dans les études à petite échelle qui visent une connaissance approfondie des comportements socio-démographiques.

L'importance des sources écrites, liée à la présence des institutions, à la fréquence de l'enregistrement, à la conservation des archives, peut être très variable d'un endroit à l'autre. Les documents des missions chrétiennes ont été des sources privilégiées en pays bwa. Il est possible que l'on puisse accéder à de telles données dans les régions christianisées ; celles-ci se situent principalement en Afrique centrale, orientale et australe, et, dans une moindre mesure, sur la côte occidentale (carte 2). L'implantation chrétienne est en revanche très faible dans les pays du Sahel, fortement islamisés ; mais des communautés actives existent en certains



Carte 2. – Le Christianisme en Afrique. Nombre de Chrétiens pour 100 habitants, 1985 (estimations)

(Source : Clevenot, 1987)

endroits comme dans la zone enquêtée. L'état civil ne paraît pas connaître une situation privilégiée dans la population étudiée ; il peut probablement fournir ailleurs des données plus nombreuses que celles que nous avons obtenues, à condition que les archives aient été conservées. D'autres sources peuvent, en outre, avoir une contribution plus importante que dans notre enquête, en particulier les registres de maternité.

Les données disponibles peuvent être, comme dans le cas étudié, plus nombreuses qu'on ne l'escomptait ; elles permettent alors, outre la datation directe d'un certain nombre d'événements, la constitution de référentiels de datation au niveau familial. Si les documents disponibles sont peu nombreux, leur dépouillement prendra d'autant moins de temps et ils pourront néanmoins servir à étayer une chronologie locale. Compte tenu du coût modéré de l'opération et de l'amélioration *potentielle* de l'outil de datation, il semble peu justifié de négliger les sources existantes dans les études approfondies à petite échelle.

Véronique HERTRICH

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CALDWELL J.C., 1966, « Study of age mistatement among young children in Ghana », *Demography*, Vol. 3, N° 2, pp. 477-490.
- CALDWELL J.C., IGUN A.A., 1971, « An experiment with census-type age enumeration in Nigeria », *Population Studies*, Vol. 25, N° 2, pp. 287-302.
- CANTRELLE P., 1969, *Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal). Etat civil et observation démographique*, Travaux et documents de l'ORSTOM, N° 1, 121 p.
- CISSE M.L., 1990, « Expérience malienne en matière d'exploitation des volets de l'état civil », Communication au Séminaire régional sur les statistiques vitales, CERPOD, Bamako, 10-15 décembre 1990, 19 p.
- CLEVENOT M. (sous la dir. de), 1987, *L'état des religions dans le monde*, La découverte/Le Cerf, 640 p.
- Commission Economique pour l'Afrique, Division de la statistique, 1979, « Enregistrement des faits de l'état civil en Afrique : évaluation des méthodes utilisées et des problèmes rencontrés », *Dynamique de la population. Fécondité et mortalité en Afrique*, Nations Unies, pp. 89-130.
- EWBANK D.C., 1981, *Age misreporting an age-selective underenumeration : sources, patterns, and consequences for demographic analysis*, Committee on population and demography, Report N° 4, National Academy Press, Washington D.C., 112 p.
- FARGUES P., NASSOUR O., 1988, *Douze ans de mortalité urbaine au Sahel. Niveaux, tendances, saisons et causes de mortalité à Bamako. 1974-85*, Travaux et documents, Cahier N° 123, INED, Institut du Sahel, PUF, 198 p.
- FERRY B., 1977, « Le fichier-événements. Une nouvelle méthode d'observation rétrospective », Chaire QUETELET'76, *L'observation démographique dans les pays à statistiques déficientes*, Département de démographie, Université catholique de Louvain, Ordina Ed., pp. 137-150.
- GUBRY P., 1975, « Une confrontation entre deux méthodes de détermination des âges au Cameroun », *Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines*, Vol. XII, N° 4, pp. 325-337.
- LACOMBE B., 1970, *Fakao (Sénégal). Dépouillement des registres paroissiaux et enquête démographique rétrospective. Methodologie et résultats*, Travaux et documents de l'ORSTOM, 156 p.
- NIANG A., 1989, *Bilan des activités du projet état civil*, République du Mali, Ministère de l'Administration territoriale et du développement à la base, Direction Nationale de

- l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Projet MLI/85/PO2 Etat civil, Document N° 89/002/PEC, 16 p.
- NIANG A., 1990, « L'état civil au Mali », communication au Séminaire régional sur les statistiques vitales, CERPOD, Bamako, 10-15 décembre 1990, 25 p.
- PISON G., 1979, « Age déclaré et âge réel : une mesure des erreurs sur l'âge en l'absence d'état civil », *Population*, N° 3, pp. 637-648.
- PISON G., 1980, « Calculer l'âge sans le demander. Méthodes d'estimation de l'âge et structure par âge des Peul Bandé (Sénégal Oriental) », *Population*, N° 4-5, pp. 861-892.
- PISON G., 1985, « Nouvelles méthodes de collecte dans les enquêtes à petite échelle », *Congrès international de la population. Florence 1985*, Vol. 4, UIESP, Liège, pp. 23-36.
- RASILLY R.P. B. de, 1972, « Notes pour servir à la chronologie du bassin du Bani-Nord et de l'arrière pays de San et Tominian », *Bulletin de l'IFAN*, T. XXXIV, série B, pp. 926-934.
- ROGER G., WALTISPERGER D., CORBILLE-GUITTON C., 1981, *Les structures par sexe et âge en Afrique*, Groupe de Démographie Africaine, IDP-INED-INSEE-MICOOP-ORSTOM, Paris, 556 p.
- SCOTT C., SABAGH G., 1970, « The historical calendar as a method of estimating age : the experience of the Moroccan multi-purpose sample survey of 1961-63 », *Population Studies*, Vol. 24, N° 1, pp. 93-109.

ANNEXE I

Exemples de calendriers lignagers

Lignage Alexandre Nawa Kamaté

- | | |
|----------|---|
| 12/08/46 | naissance de Simon Dombwe Kamaté (vivant Kwara), fils de Marcel (mission) |
| 11/04/47 | naissance de Félicité Kamaté (vivant Kwara), fille de Alexandre, épouse de Jean-Baptiste Kamaté (mission) |
| 15/01/49 | naissance de Hélène-Sissi Kamaté (vivant Tara), fille de Marcel (mission) |
| 19/07/51 | naissance de Martin Kamaté (vivant Kwara), fils de Marcel (mission) |
| 07/08/52 | naissance de Maria et Grégoire Kamaté (vivant Kwara), jumeaux d'Alexandre (mission) |
| 01/09/53 | décès de Tamou Kamaté, fils de Dabe et père de Tyante qui vit à Konilo Kura (acte de décès) |
| 05/10/53 | naissance de Césaire Kamaté (vivant Kwara), fils de Marcel (mission) |
| 14/07/54 | naissance de Kalifa Kamaté (vivant Kwara), fils de Debere (acte de naissance) |
| 19/09/54 | naissance de Behira Kamaté (vivant Anhulo), fille de Tandin (acte de naissance) |
| 13/02/56 | décès de Yibouré Kamaté, père de Christian (vivant Kwara) (acte de décès) |
| 18/03/56 | naissance de Philomène Kamaté (vivant Konekuy), fille de Marcel (mission) |
| 08/06/57 | mariage légal de Bathyo Kamaté et Démutiry Dembele (vivant Kwara) |

10/08/58	naissance de Bazani Kamaté (vivant Côte d'Ivoire), fils de Bathyo (acte de naissance)
15/08/58	naissance de Rosine Kamaté (vivant Konekuy), fille de Marcel (mission)
25/12/60	naissance de Noël Kamaté (vivant Kwara), fils de Marcel (mission)
11/03/61	naissance de Salomé Kamaté (décédée enfant), fille de Justin (acte de naissance)
11/05/61	naissance de Sambe Kamaté (vivant Kwara), fils de Owa (acte de naissance)
12/09/62	naissance de Mugnusi Tefoe Kamaté (vivant Somo), fille de Dana et sœur de Pobanou (acte de naissance)
14/09/62	naissance de Joseph Kamaté (décédé), fils de Justin (mission)
01/05/63	naissance de Alice Kamaté (décédée), fille de Marcel (mission)
20/07/65	naissance de Angele Kamaté (vivant Sanekuy), fille de Justin (mission)
29/08/65	naissance de Clément Kamaté (vivant Kwara), fils de Marcel (mission)
24/10/67	naissance de Nyamana-Faustin Kamaté (vivant Kwara), fils de Justin (mission)
5/68	naissance de Jeanne d'Arc Kamaté (vivant Kwara), fille de Marcel et épouse de Nestor Dembele (mission)
12/09/68	naissance de Amadou Kamaté (vivant Kwara), fils de Bathyo (acte de naissance)
09/04/75	naissance de Tiukani-Weroube Kamaté (vivant Kwara), fils de Debere (acte de naissance)
29/07/78	naissance de Sianwa-Madu Kamaté (vivant Kwara), fille de Debere (acte de naissance)
28/10/78	naissance de Josiace Kamaté (vivant Kwara), fils de Boba Seface (mission)
18/12/80	naissance de Nessene Kamaté (vivant Kwara), fille de Debere (acte de naissance)
01/03/81	naissance de Fissina Kamaté (vivant Kwara), fille de Seko (acte de naissance)
05/03/81	naissance de Patouma Kamaté (vivant Kwara), fille de Seko (acte de naissance)
31/03/81	naissance de Kalifa Kamaté (vivant Kwara), fils de Pobanou (acte de naissance)
12/12/81	naissance de Messaque Kamaté (vivant Kwara), fils de Boba Seface (mission)
20/02/83	naissance de Juvenal-Régina Kamaté (vivant Kwara), fils de Césaire (mission)

24/01/84	naissance de Emmanuel Kamaté (vivant Kwara), fils de Christian (mission)
11/01/85	naissance de Amos Kamaté (vivant Kwara), fils de Boba (mission)
17/02/85	naissance de Alisa-Elisabeth Kamaté (vivant Kwara), fille de Césaire (mission)
06/03/86	mariage légal de Césaire Kamaté et Sémite Dembele
11/04/86	mariage légal de Christian Kamaté et Nyamouhan Dembele
23/10/87	naissance de Yacouba Kamaté (vivant Kwara), fils de Seko (acte de naissance)

Lignage Béku Lewa Kamaté (forgeron)

05/10/51	naissance de Sissi Kamaté (vivant Lakuy), fille de Béku (v. Kwara) et Béhan Dembele (v. Kwara) (acte de naissance)
22/03/53	décès de Douba Kamaté, fils de Déku et FrPe de Boitun (v. Kwara) (acte de décès)
02/11/57	décès de Nasi Kamaté, fils de Tenhele et époux de Dophi Coulibaly (v. Kwara) (acte de décès)
18/11/59	naissance de Manahan Kamaté (décédée enfant), fille de Wamia (v. Kwara) et Hanwe Kamaté (v. Kwara) (acte de naissance)
21/11/60	décès de Tere Dembele, épouse de Bazuru (v. Magna) (acte de décès)
15/01/61	naissance de Bathyo Kamaté (v. C.I.), fils de Pebe et Vinanu Dembele (acte de naissance)
10/03/61	naissance de Bayowa Kamaté (v. C.I.), fils de Behian (décédé) et Sémite Dembele (v. Kwara) (acte de naissance)
29/08/62	naissance de Hawa Kamaté (v. Sokurani), fils de Wamia (v. Kwara) et Hanfuni Dembele (v. Kwara) (acte de naissance)
04/09/62	naissance de Pazo dit Mimi (v. Kwara), fils de Wamia (v. Kwara) et Hanwe Kamaté (v. Kwara) (acte de naissance)
19/03/65	mariage légal de Arefo Kamaté (décédé) et Gabrielle Dabou (v. Kwara)
06/02/66	naissance de Salomé (v. Konilo), fille de Arefo (décédé) et de Gabrielle Dabou (v. Kwara) (mission)
28/03/66	mariage légal de Dabe Kamaté (v. Kwara) et Sémite Dabou (v. Kwara)
02/03/68	naissance de Alexis Kamaté (décédé enfant), fils de Arefo et Gabrielle Dabou (v. Kwara) (mission)
05/09/77	décès de Winanbe Kamaté, père de Dabe (v. Kwara), époux de Ninko Dabou (v. Kwara) (acte de décès)

ANNEXE II

Calendrier historique Village de Sirao

1916	Révolte des Bobo.
1918	<i>Baa</i> , distribution de graines de ricin pour avoir des huiles de graissage.
1919	Arrivée du premier médecin à San.
1921	<i>Houn wa hinu</i> , invasion de criquets. Recensement.
1925-26	Construction de la piste San-Koula.
1927	<i>Loulouana</i> , vol de criquets et hivernage pluvieux.
1929	Démonstration de charrues à Sienso et Kwara.
1932	Le chef de canton de Kwara, Yibaro Kamaté est relevé de ses fonctions.
1933	<i>Hinu zeremi</i> , invasion de criquets et famine.
1935	Distribution de boutures de manioc et de semences d'arachides.
1938	<i>Heremu zeremi</i> , peu de pluies.
1946	Abolition du travail forcé.
1949	Ere Dabou (forgeron à Sirao) revient de l'armée.
1952	Installation des protestants à Sirao (Nicodème Diarra est catéchiste).
1957	Tominian devient subdivision. Construction de la maison du commandant à Tominian.
1960 (sept.)	Indépendance du Mali.
1961	Construction de l'école de Yaso.
1962	Kinka Kamaté, Bouré Sanou et Tandin Tera partent pour l'école de Yaso.
1967	Décès de Séri Tera, Bathyo devient chef de lignage des Tera.
1968 (nov.)	Coup d'état au Mali.
1972	Wathyo Kamaté est nommé chef administratif de Sirao, il succède à Sabere Kamaté.
1973-74	<i>Doumoua zeremi</i> , famine et sécheresse.
1978 (fév.)	Décès de Yaya Kamaté, Nyumuni Kamaté devient maître de la terre.
1980	Première mission Chaventré.
1982	Construction de la pompe (forage).
1984	<i>Nyuvunu zeremi</i> , carence d'eau, les puits sont taris.

HERTRICH (Véronique). – **Apport des sources existantes à la datation des événements. Une enquête en pays bwa au Mali**

Les sources existantes (registres d'état civil, des missions chrétiennes, de maternité) ont été dépouillées dans le cadre d'une enquête menée en milieu rural au Mali, leur contribution à la datation des événements biographiques est discutée dans cet article.

Les documents disponibles ont permis d'améliorer l'outil de collecte en constituant des référentiels de datation au niveau familial (calendriers lignagers) par rapport auxquels l'enquêteur situe très aisément les événements de sa propre vie. Ils ont aussi permis de poser des repères de datation au sein des chronologies biographiques et ont fourni la date exacte d'un nombre appréciable de naissances. La précision des estimations, difficile à évaluer, est sans doute de l'ordre de ± 1 an pour les événements des 40 dernières années survenus au village. La méthode présente un intérêt moindre pour la datation des événements qui se situent hors du champ spatio-temporel couvert par les sources dépouillées.

Compte tenu du coût modeste de l'opération et de son apport potentiel à la pratique de la datation, la démarche adoptée pourrait être envisagée dans d'autres enquêtes approfondies à petite échelle quand on peut accéder à des sources institutionnelles et que les conditions nécessaires à l'identification des individus mentionnés sur les documents sont remplies.

HERTRICH (Véronique). – **Relying on Existing Sources to date Specific Events. A Survey in Mali's Bwa Country**

Existing sources, such as civil registers, Christian missions, or maternity hospitals, are examined as part of a survey carried out in a rural area of Mali. This paper discusses their contribution to the dating of biographical events.

Available documents made it possible to improve data collection, by setting up dating references related to the family, such as lineage calendars that make it possible for respondents to locate events in their own lives in time, and to pinpoint dating landmarks in biographical accounts. They also provided the exact date of a significant number of births. The accuracy of the assessment which is difficult to measure, must be of the order of ± 1 year for events which occurred in the village during the past 40 years. This method is less valid for dating events outside the spatio-temporal field covered by the sources which we analysed.

Given the low cost of the operation and its potential contribution to the dating process, this approach might be used in other small-scale detailed surveys, whenever institutional sources are accessible, and conditions exist for the identification of individuals whose names figure on given documents.

HERTRICH (Véronique). – **El aporte de las fuentes existentes en el fechado de los acontecimientos. Una encuesta en el país Bwa, en Malí**

Las fuentes existentes (registros de estado civil, de misiones cristianas, de maternidad) fueron examinadas en el marco de una encuesta efectuada en Malí, en el sector rural. En este artículo se analiza su contribución en el fechado de los acontecimientos biográficos.

Los documentos disponibles permitieron mejorar el instrumento de colecta, constituyendo las referencias de fechado a nivel familiar (calendarios de linaje), en relación a los que el encuestado sitúa fácilmente los acontecimientos de su propia vida. Dichos documentos, también permitieron introducir referencias de fechado al interior de las biografías cronológicas y fijaron la fecha exacta de un apreciable número de nacimientos. La precisión de las estimaciones, difícil de evaluar, es sin duda del orden de ± 1 año para los acontecimientos ocurridos en dicho pueblo en los últimos 40 años. El método presenta un interés mínimo, para el fechado de los acontecimientos que se sitúan fuera del margen espacio-temporal, cubierto por las fuentes analizadas.

Teniendo en cuenta el modesto costo de la operación y su aporte potencial en la práctica del fechado, la conducta adoptada podría ser considerada en otras encuestas detalladas en pequeña escala, cuando se puede acceder a fuentes institucionales y qué las condiciones necesarias a la identificación de los individuos mencionados sobre los documentos, estén completas.